L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 7 NOVEMBRE 1873. 47me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 7 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par R. M. Montgomery, rue St-Ferdinand entre Bons-Enfants et Amour wagons, mulets cochons, volailles, etc.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 35 rue de Chartres,—"Notions," articles de fantaisie et lingerie.

SPECTACLES.

Vendredi, 7 Novembre 1873.
ACADÉMIE. — Leah, the Jewish Maiden.

Les Elections du 4 Novembre.

Nos espérances, au sujet des élections du 4 novembre, n'ont pas été déçues. Les résultats indiquent que le parti républicain a perdu considérablement de sa force depuis l'élection présidentielle de 1872. C'est là le commencement d'une réaction qui ne s'arrêtera plus, et l'on peut dire actuellement que les jours du parti républicain sont comptés.

Quelques chiffres indiqueront la portée du revirement qui s'est opéré dans les esprits.

En 1872, dans l'Ohio, le parti radical avait donné au gouverneur Noyes une majorité de 20,168 voix et au président Grant une majorité de 37,531. Cet Etat vient, en 1873, d'élire un gouverneur démocrate.

L'Iowa, qui avait toujours été républicain par de fortes majorités et qui, en 1872, donnait à Grant plus de 60,000 voix de majorité, a élu en 1873 à sa législature autant de démocrates que de radicaux.

L'Orégon et la Californie ont donné la victoire à l'opposition, tandis que ces Etats avaient accordé à Grant—le premier 4074, le second 13,802 voix de majorité.

Dans le Wisconsin, où Grant obtenait, en 1872, une majorité de 18,515, les démocrates viennent de remporter une victoire signalée. Le sénateur Carpenter avait bien raison de dire que, si le Congrès approuvait la conduite du Président dans les affaires de la Louisiane, son Etat ne serait pas disposé à donner sa sanction à l'intervention fédérale.

Dans le Kansas, qui donnait, l'année dernière, 34,078 voix de majorité à Grant, les forces de l'opposition sont arrivées à balancer celles du parti radical.

La majorité de plusieurs milliers de voix donnée par le Minnesota à Grant, se trouve considérablement réduite : elle n'est plus que de 5000 à 6000.

Ce n'est pas seulement dans l'Ouest et le Nord-Ouest que la réaction se fait sentir ; elle est également sensible dans les Etats de l'Est et du centre. Le parti radical a vu sa majorité très réduite dans la Pennsylvanie, où elle est tombée de 137,748 voix données à Grant à quinze ou vingt mille, et voilà que le Massachusetts lui-même, l'Etat yankee et radical par excellence, est atteint par l'exemple contagieux de la défection. Au lieu des 74,000 voix de majorité obtenues par Grant, le gouverneur radical n'en a plus que douze mille.

Enfin, New-York qui accordait, en 1872, 53,480 voix de majorité à Grant, vient de se prononcer pour les démocrates, par une majorité de quinze à vingt mille voix, ce qui constitue un déplacement d'au moins 70,000 voix.

En Virginie, d'un autre côté, les conservateurs ont remporté une victoire décisive.

Ainsi, battue dans six ou sept grands Etats, l'administration voit ses forces démoralisées et réduites dans les autres, et c'est sous le coup de cet échec moral qu'elle aura à affronter les débats que l'opposition va soulever au Congrès.

Si l'opposition est habilement conduite et si les divers éléments dont elle se compose peuvent être réunis et disciplinés, nous ne doutons pas qu'elle ne parvienne à achever la désintégration du parti radical et à mettre en déroute les partisans de la centralisation et des privilèges.

D'ici à trois ans la majorité peut être déplacée dans la Chambre et la minorité renforcée au Sénat par des nominations démocratiques et par des défections importantes.

Une politique audacieuse mais intelligente eût pu assurer à Grant soit une troisième élection soit la présidence à vie. Mais complétement nulle à l'extérieur, la politique du président, à l'intérieur, n'est bornée à procurer des sinécures à ses favoris, et à assurer le maintien des privilèges accordés aux grandes coteries financières et industrielles qui avaient fait les fonds de ses deux élections. Rien n'a été fait, rien n'a même été tenté pour satisfaire le pays qui se trouve aujourd'hui victime de la maladresse, du mauvais vouloir et de l'impéritie des meneurs dans lesquels il avait placé toute sa confiance.

Voilà qui explique la réaction à laquelle nous assistons et ce qui nous donne l'espoir de voir se terminer, en 1876, le régime du parti centralisateur, des monopoles, des privilèges, de l'arbitraire et de la corruption.

LE COLONEL CARTER DANS UN NOUVEAU RÔLE.- Le colonel Geo. W. Carter, l'ancien adversaire de Warmoth, le Bazaine de la fusion de janvier 1872, a, paraît-il, abandonné la politique et il reparaît sur la scène en qualité de héros sauveur. Carter est redevenu avocat au Texas. Il revenait de la cour de District de Jackson en compagnie du gouverneur Stockdale, et tous deux s'étaient embarqués sur une petite goélette lorsqu'une bourrasque les surprit dans la baie de Matagorda.

Le capitaine et Stockdale ont été jetés à l'eau par une secousse et ont été sauvés l'un après l'autre par le vaillant colonel, à ce que raconte d'après lui le *Galveston News*.

☞ Nos remerciements au facteur No 7, pour le premier numéro de l'*American Letter Carriers' Magazine*, qu'il a eu l'obligeance de nous adresser. Cette publication abonde en renseignements utiles.

BILLET GAGNANT. -M. T. L. Connor, de la compagnie de l'Académie de Musique certifie, ainsi qu'on le verra dans une déclaration signée de lui et publiée plus loin, qu'ayant acheté pour 25 cents, au bureau de William George, rue du Camp 164, près de la rue Julie, un quart du billet de combinaison Nos. 26. 60. 70 de la classe 322 de la loterie de l'Etat de la Louisiane, ce billet a gagné le prix capital de 5300 piastres au grand tirage de mardi 4 novembre 1873, et qu'il a été promptement payé sur demande au bureau de la compagnie. Voilà qui est encourageant pour M. Connor et pour beaucoup d'autres dont la foi dans les chances de la loterie n'a besoin que d'être stimulée.

NOTICE D'ASSESSEMENT.—Nos 150 et 151. Voyez à la colonne des notices spéciales, la mort de D. J. Fleury et de Richard England—Payable au bureau de la "MUTUAL AID AND BENEVOLENT LIFE INSURANCE ASSOCIATION" de la Louisiane, rue du Camp No 19.

☞ Pardessus et Costumes de jeunes garçons et d'enfants, chez B. T. Walshe, 110, Canal. ☞

MORT D'UN CENTENAIRE. — On nous annonce que M. Louis Jacques Fontenot, de cette paroisse, est mort un des jours de la semaine passée, à l'âge extraordinaire de cent douze ans. Il était créole de cette paroisse, et membre de la famille la plus nombreuse de cette paroisse.

(Journal des Attakapas)

— L'Exposition universelle de Vienne fait ses comptes : le résultat n'est pas brillant. Il y aurait 3 millions d'actif et 17 millions de passif ; différence, 15 millions, auxquels le Reichsrath aura à pourvoir. Il n'y a pas de meilleure démonstration que l'opération n'a pas réussi, et les Viennois regretteront sans doute d'avoir rendu leur ville si peu abordable aux étrangers gros millionnaires.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—On donnera samedi la seconde représentation des *Huguenots*, et dimanche, pour les débuts de la troupe dramatique, *L'article 47*, drame en 5 actes et 6 tableaux de A. Belot, et *La Fille terrible*, vaudeville en un acte. On trouvera dans nos colonnes d'annonces le tableau des prix pour les représentations du dimanche.

La représentation d'ouverture a eu lieu hier soir devant une salle comble qui rappelait les beaux jours d'autrefois. Notre chroniqueur musical rendra compte de cette représentation; nous ne voulons pas anticiper sur ses appréciations.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — L'empressement avec lequel la foule se porte tous les soirs dans la salle de ce théâtre fashionable de la rue St-Charles, atteste sa popularité. La première représentation du grand drame *The Child Stealer* a eu lieu hier soir, et les acteurs, encouragés par la présence d'un nombreux auditoire, ont joué avec un entrain remarquable. Mlle Western, dans le rôle de "Marguerite Rookley", l'héroïne de la pièce, a déployé un talent peu ordinaire. Elle a bien montré la douleur que cause à une mère l'enlèvement de son enfant et supérieurement représenté les actes d'audace implacable auxquels un cœur outré peut se livrer. Le [illegible] bien dessiné, et le dénoûment fait [illegible] le spectateur les [illegible] qu'il a éprouvées. La représentation de ce soir sera donnée au bénéfice de Mlle Western et nous sommes sûr que le public qui lui a fait un si bienveillant accueil, lundi dernier, ne lui épargnera pas son applaudissements.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Les Burgess devant le Tribunal de la Justice.

ILS SONT CONDAMNÉS AUX TRAVAUX FORCÉS A PERPÉTUITÉ.

Hier, ces deux misérables, convaincus d'avoir commis un crime horrible, dont nos lecteurs connaissent déjà tous les détails révoltants, ont comparu devant la Cour criminelle.

Jamais, depuis de longues années, un procès n'avait excité autant l'indignation de toute notre population, que celui de ces deux monstres à face humaine.

Pendant les huit jours qu'il a duré, la foule qui stationnait devant le Palais de justice, n'a cessé de poursuivre les deux coupables de ses huées et de ses menaces de mort ; et, l'on peut dire que sans le détachement de police qui les escortait, ils auraient été infailliblement mis en pièces.

Le jury chargé de les juger, après être resté enfermé dix jours entiers dans une petite chambre étroite, a prononcé un verdict de culpabilité ; mais, ébranlé par les arguments spécieux des avocats de la défense, qui, selon nous, ont pêché par un excès de zèle, il a reculé devant la responsabilité de la peine de mort.

Charles et Mary Burgess, les deux bourreaux de la petite Louisa Dunning, ont donc échappé à l'échafaud, au prix d'un emprisonnement perpétuel à la vie dans le pénitentiaire de l'Etat, à Baton Rouge.

Le juge Abell leur a lu, hier, la sentence que la loi prescrit, après avoir fait, d'une voix émue, quelques remarques sur l'énormité de leur crime.

Charles Burgess est resté calme, en apparence, sa paleur seule trahissait son agitation ; mais Mary Burgess a poussé des cris déchirants et s'est tamponné de la façon la plus pitoyable, en protestant de son innocence.

Le shérif a reconduit le couple infâme à la prison de paroisse, où les deux misérables doivent rester encore, jusqu'à ce que l'ordre soit donné de les envoyer à Baton-Rouge.

Les Kuklux Nègres.

Cain Sartain, un membre de la Législature des baïonnettes, et ses deux compagnons *ejusdem farina*, répondant aux noms de David Jackson et de William Murchison, sont arrivés, hier matin, vers deux heures, à bord du bateau à vapeur *Frank Pargoud*, sous la garde d'un député marshal des Etats-Unis.

Ces trois radicaux nègres, portant la livrée de Kellogg, sont accusés d'avoir dirigé les bandits qui ont attaqué le *Frank Pargoud*, il y a quelque temps.

Ils ont été arrêtés en vertu de la loi des "*Kuklux*", sur un affidavit du capitaine White, commandant le dit bateau, et conduits devant le commissaire Weller pour subir un examen préliminaire.

Cain Sartain est le type de l'affranchi ignorant et ambitieux, que sa nouvelle dignité de citoyen américain a complétement grisé. Ce brave africain croit sincèrement qu'il appartient à une race supérieure et qu'il a le droit de fouler aux pieds ses anciens maîtres.

Pourquoi n'en serait-il pas ainsi ? Ses amis politiques, qui sont si désintéressés, n'ont-ils pas su capter sa confiance, en flattant sa vanité et en lui persuadant qu'il pouvait agir en maître, pourvu, bien entendu, qu'il s'engageât à toujours voter pour eux.

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que Cain Sartain soit arrogant, puisqu'il se sait l'enfant gâté du parti radical : rien n'étonnera de ce qu'il soit vicieux puisque ceux qui l'entourent et qu'il admire le plus, sont essentiellement corrompus.

David Jackson et William Murchison ne sont que la copie du premier. On a donné à entendre à ces pauvres diables, qu'ils pouvaient nous traiter en peuple conquis; ils agissent en conséquence; et franchement, ce n'est pas eux que nous devons blâmer pour cela. Ils ne sont que des instruments; il faut chercher plus loin la main qui les fait mouvoir.

Faute de témoins, l'affaire des trois Kuklux à peau d'ébène qui avait été citée pour dix heures, hier matin, devant le juge du commissaire des Etats-Unis, a dû être renvoyée à onze heures et demie.

M. Grinley devait représenter le gouvernement fédéral et M. Warren les accusés. Mais, lorsque le délai accordé s'est écoulé, l'avocat de la défense a repoussé l'examen préliminaire, au nom de ses clients. Le commissaire Weller les a donc mis chacun sous caution de $2,000, en attendant qu'ils comparaissent devant la Cour de District des Etats-Unis, qui sera présidée par ce digne magistrat, que nous avons tous appris à estimer à sa juste valeur, l'honorable juge Durell.

Continuation du procès Socha & Co.

Enfin, ce procès est à peu près terminé. L'affaire a été soumise au jury, hier après-midi, et nous aurons probablement le verdict ce matin.

Après l'audition des derniers témoins à décharge, qui tous, ont plus ou moins déclaré qu'à leur point de vue personnel, Socha et Haberlin étaient des hommes honnêtes, l'avocat de district, McPhelin a commencé les plaidoiries au nom de l'Etat.

Il a parlé pendant une heure et a été suivi par les trois défenseurs des accusés, MM. Gastinel, Dalsheimer et Hughes.

M. Field, le pseudo-avocat-général, a clos les débats.

Les jurés se sont alors retirés vers cinq heures et demie, pour prendre l'affaire en considération.

Les probabilités sont, qu'à tort ou à raison, Socha sera acquitté, faute de preuves directes contre lui; mais, il est à peu près certain que Haberlin sera condamné.

A huit heures du soir, le jury ne s'était pas encore accordé, la Cour s'est ajournée à dix heures ce matin.

Capture de Bertin et de Caro.

Bertin ne se rend qu'après avoir été blessé deux fois.

Nos lecteurs n'ont pas oublié des détails de l'évasion de ces deux dangereux coquins, qui, avec l'aide d'un troisième bandit, nommé Bordelois, ont réussi à s'échapper de la Prison de Paroisse, après avoir aveuglé à moitié un malheureux geôlier du nom de Louis Madère.

Depuis lors, le shérif Patton et le capitaine Frémaux, commandant de la prison, ont tout mis en œuvre pour découvrir la retraite de ces deux célèbres et hardis voleurs. Ils n'ont épargné ni leur argent ni leur temps ; et, enfin, hier après-midi, leurs efforts ont été couronnés de succès.

Bertin et Caro sont en ce moment dans leurs cachots respectifs, où ils ont été enfermés, non sans peine ; mais, d'où ils ne sortiront plus que pour aller au pénitencier.

La capture des deux bandits est due en grande partie au capitaine Fremaux, qui a dirigé les recherches avec beaucoup de sagacité et qui a fait preuve d'une grande énergie dans toute cette affaire.

Ayant appris qu'ils passaient habituellement la nuit dans une petite maison blanche, sise près du coin des rues Galvez et Canal, il s'y est rendu, vers six heures et demie, hier après-midi, suivi du capitaine McCann, de la police métropolitaine, des sergents McManus et Thibaud, du caporal Bergeron et de huit hommes.

Ils ne s'étaient pas embusqués pendant plus d'une demi-heure, lorsqu'ils ont aperçu Bertin et Caro, qui venaient du côté du bois et qui se dirigeaient vers eux. Les agents laissé approcher, sans se montrer, ils les ont entourés, tout à coup, en leur commandant de se rendre. Bertin, en se voyant pris au piége, a tiré un revolver de sa ceinture et a fait feu sur les gardiens de la paix. Une véritable escarmoucche s'est engagée alors, et on nous dit que plus de soixante coups de pistolet ont été tirés.

Bertin s'est défendu en désespéré ; il avait deux revolvers, qu'il a déchargés sur ses ennemis, sans les atteindre, heureusement, et il ne s'est soumis, qu'après avoir reçu deux blessures assez graves, l'une à la tête et l'autre au côté droit. Caro n'a fait aucune résistance et s'est tenu près d'une barrière pendant tout le temps que la combattait a duré.

Les deux hommes ont été reconduits immédiatement à la prison de paroisse où Bertin a reçu les premiers soins que nécessitait son état. On ne croit pas qu'il soit mortellement blessé, car le drôle semble avoir l'âme chevillée au corps.

Les plus grands éloges sont dûs à la police dans cette occasion. On peut dire à au lonange, qu'elle n'a pas sonné un seul instant à reculer devant les pistolets de son redoutable antagoniste. Enfin, les deux bandits sont en sûreté derrière les épaisses murailles de leurs cachots et notre population peut dormir tranquille.

Deux voleurs arrêtés.

Vers une heure et demie, hier matin, un soldat de l'armée des Etats-Unis, nommé Adam Siers, se promenait rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe, a été accosté par deux individus qui l'ont terrassé et se disposaient à fouiller ses poches, quand deux métropolitains, attirés par les cris de la victime de ce guet-apens, sont accourus et ont réussi à s'emparer des deux coquins, qui ont déclaré s'appeler Peter Lynn et Ernest Stewart.

Nous avons reçu une gracieuse invitation de la Nouvelle Société de Bienfaisance Louisiane, qui nous engage à participer à la [illegible] et leur président, M. V. Camuzet, de vouloir bien accepter nos remerciements.

Un suicide.

Un homme du nom de Charles Schiller, natif d'Allemagne et âgé d'environ soixante-cinq ans, s'est suicidé, hier matin, à sa résidence, rue Amour, entre Esplanade et Kerlerec, en se tirant un coup de pistolet à la tête.

On ignore quels sont les causes de cet acte de désespoir. Le coroner a tenu une enquête, et a constaté que le malheureux Charles Schiller s'était tué volontairement.

TEMPERATURE. — 5 Novembre 1873.
Thermomètre de C. DUSAMM, opticien

	Fahrenheit.	Centigrades
6 A. M.	65	17
12 M.	75	24
3 P. M.	79	26
6 P. M.	69	20

Nouvelles Diverses.

Sous ce titre : " L'Egalité devant la loi," nous lisons dans *Paris-Journal* un article très juste de M. B. Loustalot, d'où nous extrayons les passages suivants :

" Nous n'accusons pas M. le maréchal Bazaine. Nous ne le défendons pas.

" Nous nous étonnons seulement que si M. le maréchal Bazaine est accusé, d'un très ancien, ou quelque sorte, invraisemblables, dont la trahison ou l'incapacité n'a pas en moins d'influence sur nos désastres.

" En bonne logique et en parfaite justice, le procès du maréchal Bazaine ne devrait pas entraîner la mise en jugement des membres du gouvernement de la Défense nationale, leur président, M. le général Trochu, en tête !

" C'est pour la vérité et pour la justice que l'opinion impartiale réclame la mise en jugement du général Trochu et de tous les membres du gouvernement de la sou-disant défense nationale.

" Si Bazaine a capitulé, qu'a donc fait Trochu, malgré les artifices de sa démission en arrière ? Si les vivres de Metz ont été gaspillés, a-t-on pu, sérieusement, tronvé les vivres de Paris ? Si Bazaine ne s'est pas assez battu sous les murs de Metz, avant de se rendre, combien donc avons-nous tués d'ennemis, sous les murs de Paris, avant de succomber ?"

Et l'article se termine ainsi :

" Du moment que l'on a commencé, où pourra-t-on s'arrêter ? Un journal qui n'est pas de nos amis, l'*Opinion nationale*, annonçait hier que dans cette ténébreuse affaire de Trianon, les généraux Boisille et Coffinières, le colonel Turnier, l'agent Rouher, se trouvaient aussi être mis en jugement. A qui le tour, après ceux-là ?

Le tour de M. Gambetta finira bien par venir. Il est déjà venu dans l'opinion publique. Nul n'a moins rendu de comptes que lui et nul n'en a plus à rendre. Si l'on veut faire la lumière, eh bien ! faites-la pour tous. Sinon, vous n'aurez récolté qu'un scandale sans fruit."

Les conclusions de M. Loustalot sont les nôtres. Ce n'est là, d'ailleurs, que la vieille thèse que nous avons soutenue si souvent. Il est à juger, tout est peut-être à condamner, dans ce troupeau fantastique des hommes du 4 septembre.

— L'*Assemblée nationale* nous donne, au sujet des agissements de M. Thiers, la nouvelle suivante :

" Si nous sommes bien informés, et nous croyons l'être, M. Thiers est entré, depuis quelques jours, en négociations avec certains personnages de l'impérialisme.

" Une entrevue, qui mettrait en présence les chefs des deux partis, et qui pourrait être décisive, serait concertée."

— Une imposante manifestation républicaine s'est produite au banquet du comice agricole de Bannalec (Finistère).

Un cultivateur, M. S. David, a porté le toast suivant :

" Messieurs, comme cultivateur, avant de nous séparer, je croirais manquer à mon devoir en ne vous proposant pas de boire à la santé du maréchal de MacMahon ; à la santé du libérateur du territoire ; à la République !

Un autre convive, M. F. Le Duigou, se levant immédiatement, ajouta ces paroles couvertes d'applaudissements :

" Au maréchal de Mac-Mahon, au loyal soldat qui a promis de maintenir la République. Vive la République !"

Toute l'assistance débout répète par trois fois le cri poussé par M. Le Duigou.

Le sous-préfet de Quimperlé s'étant retiré, M. Audran, maire de Quimperlé, s'est levé et a dit :

" Messieurs et chers concitoyens,

" L'heure de la séparation est sonnée : nous allons nous quitter, emportant chez nous un bon souvenir de cette réunion, et auparavant je veux porter un toast que nous avons tous ici au cœur, j'en suis persuadé : à la République !

" Au maintien de la République conservatrice, qui, s'appuyant sur les grands principes de liberté, d'égalité et de fraternité, et protégeant la religion, la famille et la propriété, vous promet l'ordre et la tranquillité nécessaires au développement de l'industrie et de l'agriculture. Vive la République !"

Un toast au drapeau tricolore, de M. Le Romancer, a clôturé la fête au milieu d'applaudissements enthousiastes et de nouveaux cris de Vive la République !

—On écrit de Strasbourg à la *Presse*, de Vienne, en date du 11 octobre, qu'une activité fébrileuse règne à l'arsenal de Strasbourg. Neuf cents ouvriers y sont constamment occupés à la fabrication d'affûts. Plus de vingt voitures de projectiles, ainsi qu'un certain nombre de canons sont conduits journellement aux trois forts, dont la construction est achevée. L'accès de ces forts est rigoureusement interdit.

La *Gazette de la Croix* croit savoir que l'on a l'intention de faire de l'arsenal de Strasbourg, une des plus grandes manufactures d'armes de Strasbourg. Les bâtiments ont déjà été considérablement agrandis.

—La *Gazette de Strasbourg* trouve une nouvelle preuve de l'importance politique du voyage de l'empereur Guillaume à Vienne dans ce fait que le grand-duc de Bade accompagne le roi de Prusse. On sait que les relations, qui n'avaient jamais été intimes entre les cours de Vienne et de Carlsruhe depuis le commencement du siècle, avaient été pris, depuis le commencement de la crise allemande, une tournure qui laissait subsister à peine des rapports de courtoisie. Le voyage actuel du grand-duc qui a lieu sur l'invitation spéciale de l'empereur François-Joseph, prouve que ce dernier oublie ses rancunes de 1866.

— La *Gazette de Vosges* dit que dans les cercles gouvernementaux, on s'entretient de négociations entamées depuis quelque temps entre l'Autriche et l'Allemagne pour amener une union douanière entre les deux empires, les intérêts économiques pouvant seuls cimenter l'alliance des deux puissances.

La *Gazette de la Croix* reproduit ce bruit.

— On écrit de Vienne à la *Gazette de Francfort* que, le 12 octobre, la *Nouvelle Presse libre*, de Vienne, a été vendue à la maison Bleichroeder, de Berlin. Le prix d'achat est de 1,800,000 florins, c'est-à-dire de 4 millions de francs ; 195,000 florins ont été payés le 15 octobre. Le banquier Bleichroeder est un ami du chancelier Bismarck.

— Le *Moniteur viticole* annonce qu'un château de Johannisberg, dans la cave des Metternich, il a été vendu ces jours derniers le plus fort tonneau de vin de la récolte de 1861, de ce cru estimé. L'acheteur, consul à Moscau, a payé pour la pièce de 1,400 bouteilles la somme de 26,000 florins, la bouteille calculée à 20 florins pièce, soit plus de 60 francs.

— La *Liberté* ayant annoncé qu'au cas où la majorité ne se prononcerait pas pour le comte de Chambord, et où le maréchal de Mac-Mahon se retirerait, les républicains prépareraient le général Chanzy et les monarchistes le duc d'Aumale, le *Journal de Paris* " donne à ces informations le démenti le plus formel, en ce qui concerne le duc d'Aumale."

Le *Journal de Rome* annonce que M. Emile Ollivier vient de quitter sa résidence de Pollone pour rentrer en France.

Notre confrère franco italien rapprochait en même temps l'allocution suivante, prononcée par l'ancien chef du cabinet du 2 janvier, dans un dîner d'adieux :

Dans mon exil volontaire, j'ai choisi de préférence l'Italie pour ma demeure, parce que j'ai toujours beaucoup aimé cet admirable pays. Ma mère, d'ailleurs, était de Livourne. Mon père a passé plusieurs années de son exil en Italie, et il n'a jamais eu qu'à se louer du séjour qu'il y a fait.....

Quel que soit le gouvernement qui prévaudra en France, il ne lui pesera jamais par la tête de déclarer la guerre à l'Italie.

Croyez bien qu'en France, au dehors de l'Assemblée, il n'existe que deux partis, le parti républicain et le parti napoléonien. L'un ou l'autre portât sur l'enjambée ses poches, quand deux métropolitains, attirés par les cris de la victime de ce guet-apens, sont accourus et ont réussi à s'emparer des deux coquins, qui ont déclaré s'appeler Peter Lynn et Ernest Stewart.

—Encore une nouvelle branche de commerce à ajouter à ces industries surprétieuses dont je parlais il y a quelques jours.

Il n'est cette fois de commerce des ouvriers. Le *Morvan* annonce que le [illegible] a pu, cette semaine, trouver le horrible commerce.

Le 4 octobre dernier, une dame vêtue de noir, remettait à la compagnie d'omnibus de Marylebone, à l'adresse de M. Albin, John Street, une boîte portant pour inscription : *Poudre à nettoyage de Rodmen*.

On conçut des soupçons sur la nature des objets qu'elle renfermait, et, en l'ouvrant, on y trouva le cadavre d'un enfant du sexe féminin que l'on avait violemment étouffé.

Le 28 novembre dernier on avait expédié à M. Albin, dans des circonstances semblables, le cadavre d'un enfant du sexe masculin. La police a constaté que des enfants morts avaient été envoyés dans plusieurs quartiers de Londres ; mais on n'a pu retrouver encore les auteurs de ce crime monstrueux.

—Echo politique entendu à Dieppe par le Dominicain :

— Paratrait, gabier, que les civils vont avoir un roi, maintenant ?

— Encore ! Il leur en faut donc un tous les dix ans ? Comment s'appelle-t-il leur roi ?

— Chambord, parbles !...

— Chambord ?.... Chambord ? Je connais bien tribord, je connais babord, mais Chambord..... De quel côté qu'on le trouve-t-il, Chambord ?.... Non, connais pas.

— La romancière F. C....., que chacun excuse à cause de son origine sauvage, a écrit sur son album, page 1, les deux lignes suivantes :

Ceux qui viennent me voir me font bonheur.
Ceux qui ne viennent pas me font plaisir.

— N'étant pas certain de lui faire honneur, disait X..... un de ses bons amis, — je m'empresse de lui faire plaisir.

Pour finir, un mot du *Masque de fer*, dans le *Figaro* :

— Le docteur X..... a conduit son Johannisfix à l'Opéra. Dominique a vu le *Prophète* pour la première fois du fond d'une bonne stalle de parterre.

— Eh bien ! lui demande son maître le lendemain matin, Dominique, que dites-vous de ça ? Etait-ce beau ?

—Oh ! monsieur, si c'était beau ! Ce beau Jean de la fin, je me rappelait la Commune !

" Depuis cette mémorable réponse, le docteur X.... serre son argenterie."

Comment on en fait une clientèle permanente.—Vous ne vous êtes jamais servi de SAPOLIO, dites que vous ne vous en sera pas [illegible] dites lui que vous ne vous en sera brique ; celle-ci ne vous coûtera que dix cents. Revenez chez vous, parcourez la maison et à mesure que vous trouverez des choses salissantes, peintures, meubles, tapis, etc., que cette brique ait de la bonne, de la graisse, et goudron en toute autre chose salvas-vous du Sapolio de la manière qu'il vous est indiqué ; vous remarquerez les objets en ferblanc et en cuivre, les fenêtres, les portes, les tables, les chandelles, nettoyez les, faites-les reluire. Lorsque vous aurez fait tout cela une seule fois, les fils d'Enoch Morgan auront positivement que leur Sapolio a une nature admirative qui ne l'abandonne jamais.

2nov—1d,v,d,c.

Décédé, hier, à sa maison de l'après-midi, à l'âge de cinquante et un ans, J. BALLESTER, natif de Catalogne, Espagne, résidant en cette ville depuis vingt quatre ans. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à quatre heures de l'après-midi. Le convoi mortuaire partira de sa dernière résidence, rue Union, No 31, entre les rues Crapo et Amour.

De la part de sa Veuve.

Bureaux de Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association of Louisiana—No 19 rue du Camp—Nlle-Orléans, 1 novembre 1873. — Les membres de cette Société sont informés de la mort de D. J. FLEURY, décédé à la Nouvelle-Orléans, le 7 mai 1873. La mort de RICHARD ENGLAND, décédé, à la Nouvelle-Orléans, le 8 mai 1873. Ils sont requis, sans autre avis, de se présenter aux bureaux de la Société, No 19 de la rue du Camp, le 15 décembre 1873, à 4 heures de l'après-midi, et d'y payer $1 25 sur chacun de ces décès.

R. W. YOUNG,
2 nov—au 9 nov Secrétaire.

ENTREPOT DE TAPIS.
No. 17 de la rue de Chartres.
A. BROUSSEAU, Importateur,
TAPIS—1000 pièces, anglais et américains,
TOILES CIRÉES, à planchers, de tables et étoffes.
Stores, Rideaux, Cretonnes, Rideaux Nattes Blanches, à carreaux et fantaisie.
PENDRES, Cornichons, couvertures de tableaux et de Fenêtres.
RIDEAUX, T damasks et dentelle Nottingham.
BROCATELLES, CRETONNES, Damas, Perses, etc.
CRIN, guimpe, percaline, etc., etc. Nouveautés.

ENTREPOT DE TAPIS
ET DE TOILES CIRÉES.
ELKIN & CO.,
165.....RUE DU CANAL.....165
REÇOIVENT, en ce moment, de nouveaux gen res de—
TAPIS anglais, Velours et Bruxelles ;
TAPIS trois plis et Ingrain ;
TOILES Cirées de toutes largeurs ;
STORES, Corniches, etc., qu'ils offrent Aux prix de New York.
16 sept—2m PP

☞ La Fête de l'Octave de la Toussaint étant une de celles que célèbre l'Archiconfrérie des Mères chrétiennes, le Président prie les dames qui en font partie de se rendre à la Cathédrale St-Louis, à 7 heures et demie, SAMEDI, 8 du courant.
7 nov—2t

Suite de l'Association de Bienfaisance des New Lonthans—Célébration du Quinzième Anniversaire—Les officiers et les membres de la dite association sont par le présent, notifiés de s'assembler à leur salle, le DIMANCHE 9 novembre, à 10 heures et demie du matin, à l'effet de célébrer le quinzième anniversaire, sous la direction du Général Marshal Charles Cassilier, ainsi qu'assisté par ses aides-de-camp, Ch. Gouaud, A. Gouvens, D. Dasse, F. Duvernois, A. Leigt et G. Perrault.
Par ordre du Grand Marshal,
7 nov—4t A. E. PELAYO, Secrétaire.

AU NEW CHEAP JOHN
(JOHN HANSEN)
ON contribue à exterminer, en dépit de l'INCENDIE, des
BOTTES ET SOULIERS
Du premier choix, pour la clientèle.
Ces chaussures sont plus que jamais solides et meilleures et à un prix plus réduit au No 75, rue du Canal, à l'angle de la rue Poydras, le porte après le magasin d'Habillements de Cognac.
7nov—1m

TOUX, RHUMES, ASTHME.
Ces affections, ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les irritabilité de la Poitrine et les maux d'Gorge disparaissent immédiatement à l'emploi du Baume Pectoral du Docteur Wistar.
20 et 2t Champs Elysées. Prix du flacon, $1. On le trouve aussi dans les principales pharmacies.
2 nov—1m MoW D

LE VASTE ENTREPOT DE PIANOS ET D'ORGUES,
— DE —
L. GRUNEWALD,
Aux Nos. 18, 20 et 22 de la rue Carondelet,
Le plus grand et le plus bel assortiment.
Les meilleurs et les plus beaux pianos.
Les prix les plus modérés.
Les conditions les plus avantageuses.
CHAQUE PIANO EST GARANTI.
Vingt Pianos de concerts Allen, Gaw, Gunn et Hallet, non loués ; tout neufs, vendus au dessous de leur valeur, à des conditions avantageuses, pour faire place au nouveau stock qui arrive.
2 nov—D, Mov, et 1m.

AVIS.
Nlle-Orléans, 6 novembre 1873.
LE soussigné certifie qu'il était porteur du billet combinaison No 26—60—70, classe 322 de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—billet qui a gagné le gros lot de cinq mille trente cinq piastres, mardi, 4 novembre 1873. Le dit quart avait coûté 25 cents, au bureau de Wm George, No 164 de la rue du Camp, près Julie ; le montant en a été promptement payé par présentation aux bureaux de la Compagnie.
T. L. CONNOR,
De la " Compagnie de l'Académie de Musique "
7nov—1t,PP

Succession de Remy Tro. Fuller M. Lopez.
L'ordonnance de notre honorable juge pour notre ligne, dans les dix jours qui concèdent aux créanciers de la succession.
Nlle-Orléans, 1 novembre 1873.
JOSEPH E. MCCONNELL,
Syndic de la Succession.
Chez J. G. ROUX, No 78, rue Vieille-Levée.
7nov—1.

Restaurant à Vendre.
A VENDRE pour cause de départ, un beau restaurant et une bonne [illegible] qui se trouvent au bureau de l'Abeille.
7nov—tf

THE CLEARING HOUSE.
LE RESTE
Des marchandises avariées par l'eau au dernier incendie de la rue du Canal.
LINGE de table,
LINGE, CHEMISES et CHAPEAUX de paille gaufrés.
Magnifiques CHAPEAUX cousus et piqués,
PARDESSUS, TALMAS et PELAGIENNES,
CHAPEAUX des dernières gaufres,
CASQUETTES drap, cuir et bon rouge.
CHEMISES de toile et LINGE de pays,
MALLES en cuir et en cotes, VALISES.
Tous ces articles ont été légèrement avariés par l'eau, au dernier incendie de la rue du Canal. Ils se vendront à la moitié moins du prix coûtant, au magasin du
H. COGAN,
Nos. 30 et 32 de la rue du Canal,
entre la Levée et le Marché.
4nov—1m

Avis.
LES soussignés ont vendu une moitié du fond, ustensiles d'affaire et de vente de sucre, sirop et [illegible] de commerce en gros et en détail, sous le nom de ARY et GUIDRY.
FAVRE, ARY,
SIMON GUIDRY.
Nouvelle-Orléans, 1er novembre 1873.
4nov—1t

TONNELLERIE. TONNELLERIE.
CIRCULAIRE.
Aux Négociants, aux Planteurs et aux Citoyens de la Louisiane :
Nous, soussignés, maîtres-tonneliers de la Nouvelle-Orléans, nous formons une société protectrice, dans le but de vendre nos produits directement aux négociants, aux planteurs et aux gens sérieux, et, si cela est possible, d'éviter de vendre à d'autres maîtres-tonneliers, qui ne disent tonneliers et par lesquels quelques-uns d'entre nous ont été victimes de fortes pertes, par suite de leur peu de moyens, par les contrôles des marchandises que nous leur avions vendues et dont ils avaient, cependant, touché le montant. Nous avons tout le nécessaire, No 34 de la rue Prytania, près de la rue Dauphine, et commencerons les affaires le mardi 4 novembre. Nous offrons aux acheteurs le plus vaste stock de tonneaux qui ait jamais existé en cette ville, et devrait beaucoup pour le cuve, le bon prix et la solidité, dans les conditions, mieux que des perches pour cercles de tonneaux, de douelles et barrits et barriques. Le bois sera délivré sous forme de drayage et aux plus bas prix du marché. Nous avons déjà, nommé M. J. J. Berbery, entremis de la grande tonnellerie de "Berbery Lit", pour directeur et vendeur, et M. Chas. R. Schopfer, pour trésorier.
Louis Haller, Henry Bernhemer, Henri Chaumont, W. Schaidinghaus, Jacob Vorster, Fred. Nicolson, Michel Dugan, Ch. R. Schopfer, Anthony Hite, S. J. Berbery.
2 nov—1m

Mme SOPHIE,
13